

# L'ARGUS

## de l'assurance

### ■ ■ ■ Formations

## CLASSE VIRTUELLE - ACTUALITÉ DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Maîtriser les dernières actualités en matière d'assurance construction

3H30 EN CLASSE VIRTUELLE, 2X1H45

DDA

CODE : AADW11

### Objectifs de la formation

- Faire le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles et réglementaires
- Identifier les impacts sur la souscription et sur la mobilisation des assurances construction

### Animée par

- BINET Jean-Francis  
Consultant et formateur en assurances construction,

### Public concernés

- Courtiers; Responsables et Chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance; Souscripteurs et Rédacteurs, Gestionnaires de contrats d'assurance et toute personne en

L'ensemble de la jurisprudence et l'actualité normative seront abordées dans une perspective d'analyse des conséquences de ces dernières sur les garanties et le fonctionnement de l'assurance construction

- L'impact de la Loi ELAN sur les Contrats de Construction
- Assurance Dommages-Ouvrage
- Responsabilité Notaire

## Dates

- **Classe virtuelle**  
13-15/10/2020

## Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif Pack 15 heures \_\_\_\_\_ 245,00 €HT
- Tarif général \_\_\_\_\_ 395,00 €HT

- Défaut d'assurance Obligatoire
- Assurances MOD et AMO
- Réception des Travaux
- Constructeur Maisons individuelles
- Notion d'Ouvrage
- Activités garanties
- Garantie de Parfait Achèvement
- Responsabilités Décennales
- Éléments d'équipement
- Responsabilité Maitre d'ouvrage
- Troubles anormaux de voisinage
- Dommages intermédiaires
- Responsabilité Maitre d'œuvre
- Sous-traitance
- Faute Lourde/DOL
- Tous Risques Chantier
- Prescription biennale (L 114-1 CA)

